Lausanne

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 8 mars 2018
ldaff. 249873 – CD/URB – sm

Pétition du Collectif des Riverains de la Maison-Blanche (M. Renaud Lacotte et consorts) « Développement des Râpes : de la cohérence SVP ! »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En date du 4 mai 2016, M. Renaud Lacotte a déposé au Conseil communal la pétition du collectif cité en titre, munie de 175 signatures. Les projets de construction de sept immeubles pour la réalisation de 42 appartements sur trois parcelles communales (15'045, 15'050, 15'612) contre lesquels elle s'oppose ont été soumis à l'enquête publique du 15 avril au 17 mai 2016.

La Société coopérative immobilière Logacop, en faveur de laquelle deux droits distinct et permanent (DDP) devaient être conclus sur les parcelles communales concernées, avait déposé le projet avant que le Canton n'exige une stratégie relative au redimensionnement de la zone à bâtir. Au vu des nombreuses oppositions reçues concernant ce dossier, la Municipalité a demandé d'évaluer la possibilité de redimensionner le projet.

Dans l'intervalle, le redimensionnement de la zone à bâtir a nécessité de soumettre des parcelles au dézonage. Ce faisant, la Municipalité a renoncé au projet de nouvelles constructions sur les parcelles n^{os} 15'050 et 15'612, tout en maintenant la possibilité de mettre en valeur la parcelle n^{o} 15'045 à la route du Jorat. Toutefois, de son côté, la société Logacop a renoncé à son projet sur cette dernière parcelle.

Ces trois parcelles sont donc désormais incluses dans le périmètre de la zone réservée des Râpes (à l'enquête publique du 16 février au 19 mars 2018). Dans le cadre de la révision des plans d'affectation de ce secteur, qui devra intervenir dans les cinq prochaines années, ces parcelles seront proposées à évoluer soit en zone agricole soit en zone de verdure.

Ainsi, la pétition citée en titre est désormais caduque et peut être retirée des objets en suspens.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter

MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch